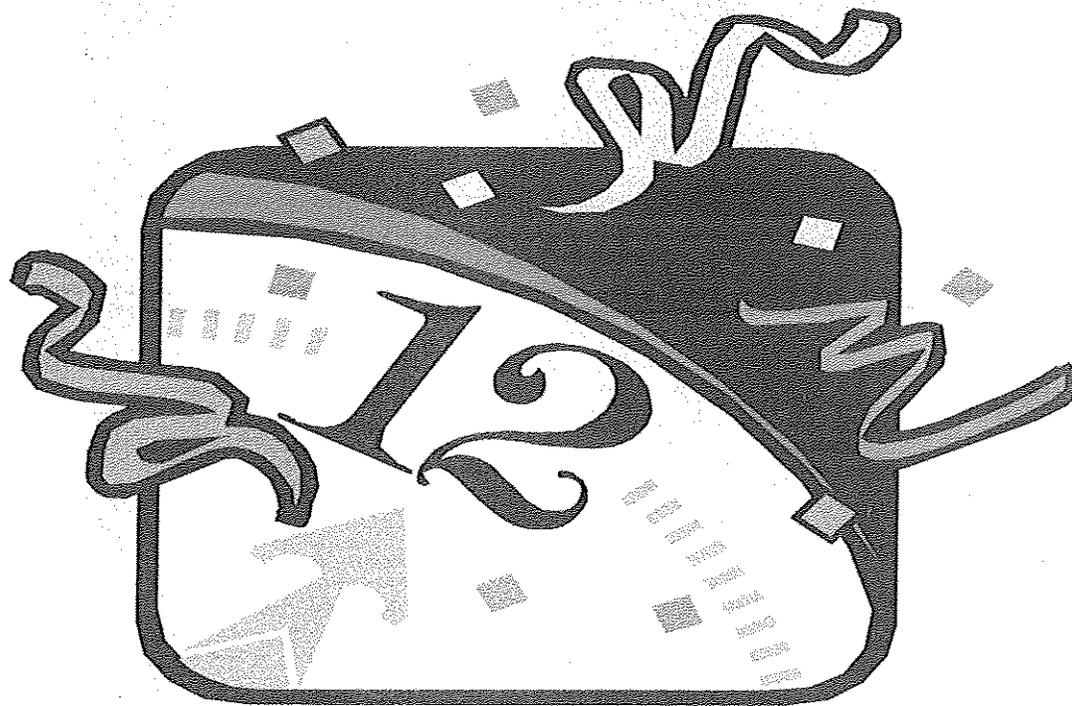


Bulletin municipal



Bonne Année

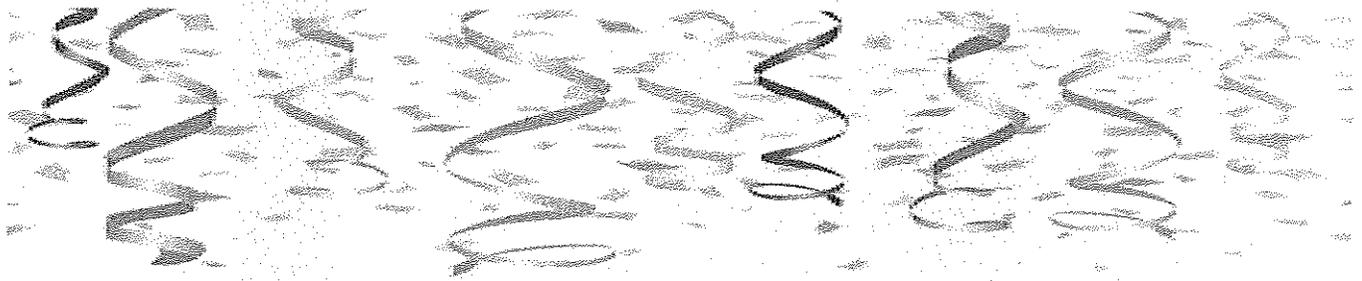
2017

Albertville

Janvier 2017

Sommaire Janvier 2017

- Avis public - Avis de motion	2
- Droits et obligation des usagers - Règlement animaux - Le Mot vert	3
- Avis - Patinoire - Biblio - Les Souhairs - 50 ans et plus - Costume	4
- Garage Coop Albertville	5
- Bibliothèque Albertville	6
- MRC de la Matapédia	7
- Le coin de la détente	8-9
- Feuillet paroissial St-Raphaël d'Albertville	10-11
- Calendrier des activités de janvier 2017	12



Avis à tous

Le bureau municipal est ouvert le Mardi et Mercredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h.

Tout citoyen ayant des questionnements ou des problématiques particuliers peut demander une rencontre avec le maire en prenant rendez-vous au bureau municipal au 418-7456-3554 poste 1

Pour le bulletin de février, s.v.p. nous faire parvenir vos textes pour le 20 janvier 2017.

Si vous avez des souhaits à formuler, n'hésitez pas, il nous fera plaisir de les publier 756-3554, option 1

Merci de votre collaboration!

*Valérie Potvin
Directrice générale
& secrétaire trésorière*

Municipalité d'Alberville

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, QUE:

CALENDRIER DES SÉANCES 2017

CONSIDÉRANT

que l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Gilberte Potvin, secondé par Mme Géraldine Chrétien et résolu unanimement :

Que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2017, qui se tiendront le lundi et qui débiteront à 20 h:

9 janvier, 6 février, 6 mars, 3 avril, 1er mai, 5 juin, 3 juillet, 7 août, 11 septembre, 2 octobre, 20 novembre, 4 décembre

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par le directeur général et secrétaire-trésorier, conformément à la loi qui régit la municipalité.

DONNÉ à Alberville, ce 6 décembre 2016



Valérie Potvin
Directrice Générale/Secrétaire trésorière

Province de Québec
Municipalité d'Alberville

AVIS PUBLIC

À tous les contribuables

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par la soussignée que:

1-Lors de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 19 décembre 2016, le conseil a adopté le règlement numéro 2016-10 et intitulé: **BUDGET 2017**

2- Le règlement peut être consulté au bureau municipal, situé au 1058 Principale, Alberville, le mardi ou le mercredi de 8h30 à 11h30 et de 13h00 à 16h00.

DONNÉ à Alberville, ce 21e jour de décembre 2016.



Valérie Potvin
Directrice générale/Secrétaire-trésorière

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA MATAPÉDIA
MUNICIPALITÉ D'ALBERTVILLE

**AVIS DE MOTION
RÈGLEMENT NUMÉRO 2017-01- RÈGLEMENT D'EMPRUNT**

Avid de motion est donné par Mme Charline Chabot, conseillère, voulant que lors d'une prochaine séance du conseil, soit présenté le règlement numéro 2017-01 décrétant un emprunt pour la réalisation de travaux de réfection sur le rang 6 Sud.

DONNÉ À ALBERTVILLE, CE 21 DÉCEMBRE 2016



Valérie Potvin,
Directrice générale/Secrétaire trésorière

Droits et obligations des usagers de la route en période hivernale

CODE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Article 265: Le pare-brise et les vitres d'un véhicule automobile doivent être conformes aux normes établies par règlement pour assurer la visibilité du conducteur.

Article 330: Le conducteur d'un véhicule routier doit réduire la vitesse de son véhicule lorsque les conditions de visibilité sont rendues insuffisantes à cause de l'obscurité, du brouillard, de la pluie ou d'autres précipitations ou lorsque la chaussée est glissante ou n'est pas entièrement dégagée.

La présence de neige ou de glace sur un véhicule circulant sur les chemins publics représente un danger potentiel pour les autres usagers de la route. En effet, une perte de neige peut réduire considérablement la visibilité, alors qu'une chute de glace peut blesser des piétons, endommager des voitures et même causer des accidents.

En hiver, lorsque la chaussée est recouverte de glace ou de neige, il s'agit presque toujours d'une situation de freinage d'urgence. Rappelez-vous que l'efficacité du système de freinage dépend de l'état de vos pneus.

Gardez une distance sécuritaire lorsque vous circulez près d'un camion de déneigement afin de vous assurer d'être dans le champ de vision de son opérateur.

Faites preuve de patience. Les doubler est risqué, d'autant plus que vous ne pouvez deviner l'état de la chaussée devant eux ni ce que cache la poudrette causée par leurs manœuvres.

Faites preuve de courtoisie.



RÈGLEMENT SUR LES ANIMAUX

Voici un rappel de quelques articles du règlement sur les animaux. Il est de votre devoir de les respecter.

ARTICLE 4: LICENCE

Le gardien d'un chien, dans les limites de la municipalité, doit obtenir une licence pour ce chien.

ARTICLE 11: PORT

Le gardien doit s'assurer que le chien porte cette licence en tout temps.

ARTICLE 15: NUISANCE

Constitue une nuisance et est prohibé le fait de laisser un chien aboyer ou hurler d'une manière à troubler la paix.

ARTICLE 17: GARDE

Tout animal gardé à l'intérieur d'un bâtiment doit être tenu ou retenu au moyen d'un dispositif (attache, laisse, clôture, etc.) l'empêchant de sortir de ce terrain.

ARTICLE 24: AMENDE

Quiconque, incluant le gardien d'un animal, contrevient aux articles du règlement commet une infraction et est passible, en outre des frais, d'une amende de 100\$ pour une première infraction, de 125\$ pour une deuxième infraction et de 150\$ minimum et 500\$ maximum pour les infractions subséquentes.

Ce règlement est disponible au bureau municipal pour consultation.

Merci de votre collaboration!



Le Mot vert du mois – « Résolution 2017 : Défi Zéro Déchet » - Janvier 2017

Bonjour à toutes et tous,

Je débute ce premier Mot vert de 2017 en vous souhaitant une bonne année et que votre santé, comme celle de notre environnement, soit des meilleures !

C'est le temps des résolutions et parce que nous sommes des créatures de défis, je vous propose pour 2017 le **DEFI ZÉRO DÉCHET**. Le but est simple : approcher le plus possible la quantité de matières envoyées à l'enfouissement à zéro. Sachez que le gouvernement offre déjà ce concours sous le nom de « Redevances à l'élimination », où vos municipalités reçoivent plus d'argent lorsqu'ils améliorent leur bilan en gestion des matières résiduelles ce qui, évidemment, a une incidence positive sur vos taxes !

Pour 2016 : Environ 7300 tonnes de matières ont été envoyées à l'enfouissement. C'est la marque à battre ! Voici des pistes pour nous améliorer :

Réduction à la source

- Un déchet jamais produit n'a pas à être traité ! Réfléchissez à chacun de vos achats en fonction du « En ai-je vraiment besoin ? » ou « Puis-je trouver une option durable qui m'évitera d'en refaire l'achat ? ».
- Planifiez vos repas en fonction de ce que vous avez et vos achats sur ce qu'il vous manque.

Réutilisation

- Les friperies, ressourceries et écocentres sont vos amis. Vous pouvez aller y porter vos articles afin que ceux-ci servent au prochain.
- Avant d'acheter neuf, explorez afin de trouver l'objet recherché de seconde main.
- Faites réparer vos articles ! Trouvez le cordonnier, ébéniste, informaticien, etc. le plus près.
- La guignolée est passée, mais en tout temps vous pouvez aller porter vos surplus alimentaires et denrées traditionnelles à Moisson Vallée Matapédia.

Récupération

- Recyclez ! papier (journaux, livres, revues, etc.), carton (boîtes de jus, de lait, céréales, etc.), verre (bouteilles et pots), plastique (no 1 à 5, 7, et 6 rigide) et métal (boîtes de conserve, canettes, etc.) vont dans votre bac bleu.

Valorisation

- Utilisez votre bac brun, c'est simple. Placez du papier journal dans un contenant de comptoir, remplissez-le de restes alimentaires et videz-le dans votre bac brun extérieur.

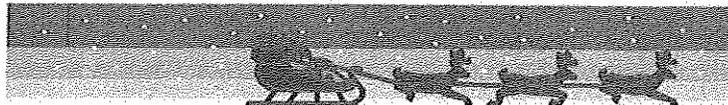
D'ici le prochain Mot vert, je vous souhaite bonne chance dans ce défi et n'hésitez pas à me contacter si vous avez des questions !

Vincent Dufour, coordonnateur

Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles des MRC de La Matapédia et de La Mitis

Tél. : 418-629-2053, poste 1138

Courriel: matresi@mrmatapedia.qc.ca



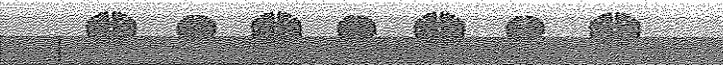
AVIS

Veillez prendre note que pour la périodes des fêtes, le bureau municipal sera fermé le 27, 28 décembre et le 3 janvier.

De retour le 4 janvier 2017.

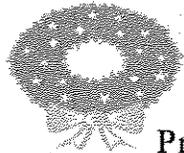
Merci de votre compréhension

Valérie Potvin, directrice
général/sec. très.



Patinoire

La patinoire est prête à être utiliser, toutefois l'horaire pour l'ouverture du local reste à confirmer.



BIBLIO

Prenez note que la bibliothèque sera fermée le 28 décembre et le 4 janvier.

Que le temps des Fêtes vous apporte tout ce que vous désirez:
Bien du plaisir et des surprises!

De la part de la responsable ainsi que les bénévoles de la bibliothèque

Les souhaits!

Joyeux anniversaire en retard

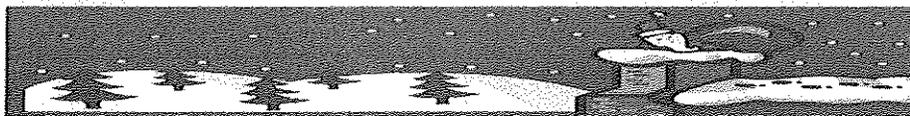
*03 décembre: Lorraine Harvey
Du Conseil municipal*

Joyeux anniversaire:

*19 janvier: Géraldine Chrétien
Du Conseil municipal*

*20 janvier: Joany Landry
De toute la famille
Papy et Mammy*

*31 janvier: Jean-Claude Potvin
De ton épouse, tes enfants et
petits-enfant*



Le Club des 50 ans et plus

ANNIVERSAIRE DES MEMBRES :

11 janvier : Yvon Turcotte
18 janvier : Monique Berger
19 janvier : Géraldine Chrétien
23 janvier : Francine Bérubé
24 janvier : Normande Thériault



Location de costume

Location de costumes pour l'année
2016:

75\$ remis à la fabrique par les
bénévoles Ginette Fillion et
Guylaine Chabot

GARAGE COOP D'ALBERTVILLE

Bye Bye 2016

Venez défoncer l'Année en notre compagnie.

Danse et Bonne Humeur seront au
Rendez-vous.

Lieu: Salle municipale d'Albertville

Orchestre: Johnny et Isabelle

Entrée: 3\$

Prix de présence
Shooter à minuit 2\$

Quelques consommations gratuites

Venez vous amuser en famille ou entre amis

Le Comité du Garage Coop d'Albertville vous
accueille avec un petit Punch.

Tirage de billets

1er prix: 125\$

2e prix: 100\$

3e prix: 75\$

0.99\$/billets ou 6 billets pour 5\$

Billets en vente auprès des membres du comité
du Garage Coop d'Albertville et au Garage

CASSE-CROÛTE ET DÉPANNEUR

HORAIRE DES FÊTES

24 décembre: 7h00 à 16h00

25 décembre: Fermé

31 décembre: 7h00 à 16h00

1er janvier: Fermé

27, 28, 29 et 30 décembre : Horaire
habituel

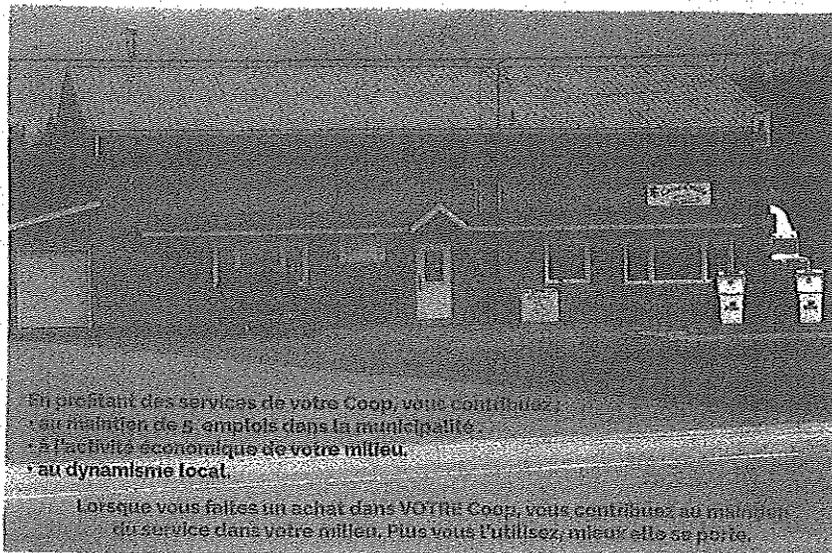
EXCEPTIONNELLEMENT

Le Garage Coop sera ouvert les lundis
26 décembre et 2 janvier de 8h00 à
14h00

Prendre Note

À partir du 9 janvier 2017, le Garage
Coop sera ouvert les lundis de 9h à 15h
pour la saison hivernale.

Une réévaluation du conseil
d'administration sera effectué au
courant du mois de janvier concernant
les heures d'ouvertures.



En profitant des services de votre Coop, vous contribuez:
• au maintien de g. emplois dans la municipalité
• à l'activité économique de votre milieu.
• au dynamisme local.

Lorsque vous faites un achat dans VOTRE Coop, vous contribuez au maintien
du service dans votre milieu. Plus vous l'utilisez, mieux elle se porte.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

La bibliothèque d'Albertville dévoile sa murale intergénérationnelle

Albertville, le 16 décembre 2016. L'équipe de la bibliothèque d'Albertville était fière de procéder au dévoilement mercredi dernier de la magnifique murale intergénérationnelle qui ornera désormais un de ses murs. Ce projet, initié il y a plusieurs semaines, est le fruit du travail collectif de près de quinze Albertvilloises et Albertvillois âgés entre 2 et 78 ans.

Sous la supervision de l'artiste de Sainte-Florence Louise Beaudré, les participants se sont réunis à la bibliothèque à cinq reprises pour concevoir la murale et travailler ensemble à sa réalisation. Michel Harvey, Julia Beauchemin, Géraldine Ménard, Monique Landry, Xavier Sénéchal, Valérie Delisle-Gagnon, Monique Berger, Pascal Berger, Édés Berger, Gilberte Potvin, Nadia Horth, Jade Therriault et Sabrina Raymond ont contribué à l'œuvre, qui peut être admirée par les visiteurs à la bibliothèque (1058, rue Principale, Albertville) les mercredis de 19 h à 20 h.

« Nous sommes fiers de la concrétisation de ce projet et de la participation des gens à sa réalisation. Nous voulions par cette initiative rendre la bibliothèque plus vivante, plus dynamique et plus attrayante, et nous espérons que les gens seront nombreux à venir nous visiter pour admirer l'œuvre, profiter des services de la bibliothèque et participer aux prochaines activités que nous organiserons », a commenté Sabrina Raymond, membre du comité de la bibliothèque. Deux activités grand public sont prévues cet hiver, soit une soirée de jeux de société ainsi qu'une soirée tricot-crochet.

Ce projet a été rendu possible grâce à l'Entente de développement culturel soutenue par la MRC de La Matapédia, le ministère de la Culture et des Communications et la Caisse Desjardins Vallée de la Matapédia et grâce à la contribution de la municipalité d'Albertville et de l'artiste Louise Beaudré, Bovisart.

Source : Valérie Delisle-Gagnon, responsable de la bibliothèque d'Albertville
Courriel : biblio.albert@crsbp.net

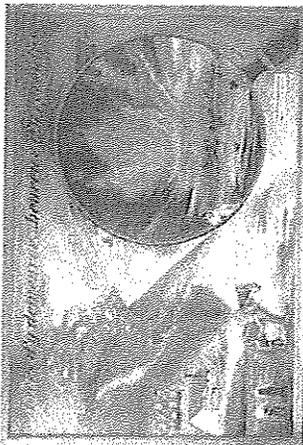
- 30 -

Entente de développement culturel
Culture et Communications 223 123
Desjardins Québec 223 123

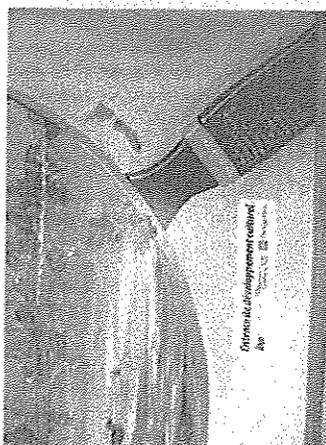
COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Une partie des personnes ayant contribué à la création de la murale intergénérationnelle de la bibliothèque d'Albertville.



La murale, inspirée de photos anciennes et actuelles et de l'histoire de la municipalité, fait le pont entre le passé, le présent et le futur d'Albertville.



Détail de l'œuvre.



MRC de La Matapédia



COMMUNIQUÉ CONJOINT

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

NOUVEAU CENTRE ADMINISTRATIF

LA MRC DE LA MATAPÉDIA ET LA VILLE D'AMQUI EN VIENNENT À UNE ENTENTE

Amqui, le 14 décembre 2016. La MRC de La Matapédia et la Ville d'Amqui viennent de conclure une entente permettant le changement de zonage nécessaire à la construction du nouveau centre administratif de la MRC. Entérinée par le conseil municipal de la Ville d'Amqui le 5 décembre, le conseil de la MRC de La Matapédia l'a approuvée à son tour ce soir en séance ordinaire.

Rappelons qu'après deux essais infructueux, la MRC de La Matapédia a finalement obtenu le 15 avril 2016 une réponse favorable du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du Territoire pour l'octroi d'une subvention du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM) pour la construction d'un nouveau centre administratif. Ce projet était devenu nécessaire, entre autres pour des raisons d'espaces, d'accessibilité et de sécurité. Le terrain visé pour la construction, adjacent à la nouvelle concession Ford à la route Ouest d'Amqui, devait toutefois faire l'objet d'un changement de zonage pour permettre l'usage « administration publique ».

Si le projet de la MRC se trouvait jusqu'à récemment dans une impasse, voilà que la MRC de La Matapédia et la Ville d'Amqui en sont venues à une entente qui permettra la construction du centre administratif. Celle-ci est intervenue après de nombreux échanges entre les deux parties. Globalement, par cette entente, la Ville d'Amqui s'engage à compléter le processus de modification à sa réglementation de zonage pour permettre la construction du centre administratif de la MRC.

Quant à la MRC, elle accepte de réaliser l'installation d'un branchement au réseau d'égout pluvial du ministère des Transports sur la route 132 qui captera les eaux pluviales de son centre administratif et de l'immeuble des Terroirs de Jéhovah; les coûts étant partagés entre les parties. Elle accepte aussi, sous certaines conditions, de rétrocéder à la Ville d'Amqui une partie du terrain riverain à la rivière Matapédia qui pourrait avoir un potentiel dans le futur pour l'approvisionnement en eau pour la Ville d'Amqui. Malgré que le bâtiment projeté soit exempt de taxes, la MRC assumera la tarification des services municipaux d'aqueduc, d'égout et de matières résiduelles selon l'utilisation réelle. Enfin, la MRC accepte de reporter d'une année la décision d'embaucher des ressources humaines additionnelles prévues en 2017 en tourisme et en agriculture. Au cours de la prochaine année, les administrateurs de la MRC porteront plutôt un réflexion sur les moyens d'assurer ces nouvelles responsabilités, soit par des employés déjà en place ou de nouvelles embauches et selon les disponibilités financières en matière de développement économique pour les prochaines années.

« Je suis ravi de la tournure des événements. Nous en sommes venus à une entente équitable pour la MRC et la Ville d'Amqui. Nous pourrions maintenant concentrer nos efforts pour réaliser le projet, respecter nos échéanciers et confirmer notre engagement envers le gouvernement du Québec d'utiliser la subvention obtenue. Le projet de centre administratif de la MRC est plus qu'un immeuble. Oui, il sera plus accessible et adapté aux besoins des employés et de nos différents usagers. Mais il est aussi une occasion privilégiée de démontrer notre capacité à travailler ensemble au bénéfice de la population, des municipalités et de nos organismes partenaires. À terme, je suis convaincu que nous serons fiers de ce que nous nous autons réalisés ensemble », mentionne Mme Chantal Lavioie, présidente de la MRC.

« Nous nous réjouissons de l'entente intervenue entre la Ville d'Amqui et la MRC de La Matapédia, qui permet d'aller de l'avant avec le projet d'un nouveau centre administratif. Nous sommes aussi très fiers de ce projet que l'ensemble des maires souhaitent voir se réaliser à Amqui. Il s'agit d'un projet nécessaire dont la présence avec son personnel contribuera à la vitalité socioéconomique d'Amqui et de toute La Matapédia. Je remercie nos partenaires d'avoir agi ensemble pour sa concrétisation en 2017 », ajoute M. Gaëtan Ruess, maire de la Ville d'Amqui.

La prochaine étape est de finaliser la préparation des plans et devis en architecture et en ingénierie pour procéder au lancement de l'appel d'offres pour la construction en février. La réalisation des travaux est prévue au cours de l'été de l'automne 2017.

- 30 -

Source :

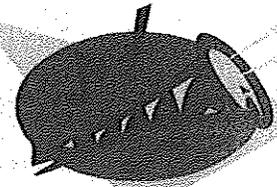
Joël Tremblay, secrétaire adjoint
MRC de La Matapédia
Téléphone : 418 629-3053, poste 1107
Courriel : j.tremblay@mrcmatapedia.quebec

Entrevues :

Chantal Lavioie, présidente, MRC de La Matapédia
Téléphone : 418 629-2053, poste 1107
Courriel : c.lavioie@mrcmatapedia.quebec

Gaëtan Ruess, maire, Ville d'Amqui
Téléphone : 418 628-7334
Courriel : maire@ville.amqui.qc.ca

LE COIN DE LA DÉTENTE



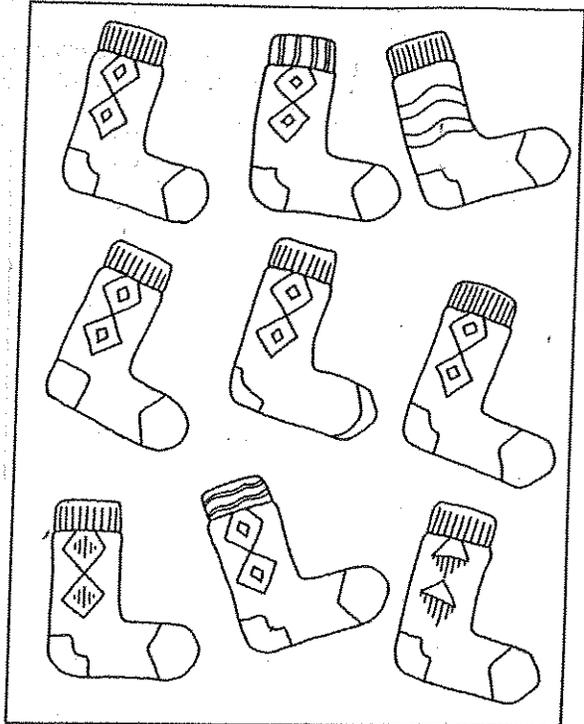
11 LETTRES CACHÉES

MOT-CACHE

GRANDS FRÈRES ET GRANDES SŒURS

Lorsque tous les mots ci-dessous auront servi pour encadrer ces lettres, il ne vous restera que les lettres servant à révéler le mot mystère.

A action admire adonné adulte âge agir aider amis amitié amour amuse années appui attente	B basée bâtit beau bénévoles besoin bon but cas choix communication confiance consacre contact	D début délai demande démuni désire devenu durée effet enfants engage enquêtes entreprendre étape	F façon fier fille frère G garçons gent gère grand H heures I impliquer	J jeu jeune joie jumelage L lien M manifeste mis monoparentale N niveau O oeuvrer	offrir organisme P parler petit positif problème procédures R récente recherche région rencontre retrouve rôle	S sens seul société soeurs T temps travail type U unir utile V vie vivre
---	---	--	--	---	--	--



TROUVE LA PAIRE IDENTIQUE

Les noms intrus

Pouvez-vous trouver l'intrus parmi chaque série de noms ci-dessous ?

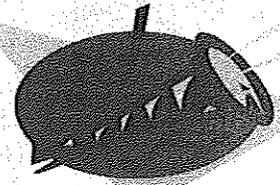
Chat	Arche	Climat	Kakatoès	Braser
Épée	Balle	Division	Kleptomanie	Concert
Loup	Goule	Excitée	Tanker	Espérant
Lune	Liste	Livide	Kiné	Liber
Scie	Pique	Mixité	Skieuse	Macaron
		Vicieux	Koriste	Sombrer

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
1	S	E	H	C	R	E	H	C	E	R	H	E	U	R	E	S	D	S	I	M
2	P	R	U	A	E	B	N	O	E	E	E	A	E	B	D	E	V	E	N	U
3	M	C	C	U	D	O	B	M	R	E	E	T	A	T	M	U	R	L	I	O
4	E	A	N	O	I	O	E	M	V	V	V	S	S	U	L	C	R	I	O	R
5	T	I	M	T	N	L	N	U	I	J	E	U	N	E	A	U	R	E	S	G
6	R	Y	C	U	B	T	A	N	V	E	T	I	O	S	F	T	D	N	E	A
7	A	A	P	O	S	T	A	I	E	R	N	R	N	R	A	I	D	A	B	N
8	V	M	R	E	T	E	I	C	O	S	E	O	S	G	T	L	N	U	A	I
9	A	P	I	E	F	P	N	A	T	U	C	R	E	T	R	E	A	A	D	S
10	I	O	N	T	C	A	T	T	Q	R	E	N	C	O	N	T	R	E	M	M
11	L	T	F	H	I	T	C	I	R	S	R	E	L	R	S	A	G	E	I	E
12	E	E	O	F	S	E	L	O	V	E	N	E	B	E	A	E	F	D	R	F
13	P	I	N	N	R	P	M	N	N	R	P	E	N	G	A	G	E	N	E	F
14	X	O	E	Q	M	I	A	P	P	U	I	R	S	I	A	M	I	N	E	E
15	C	S	S	I	U	P	R	I	B	D	A	T	E	O	A	R	R	R	N	T
16	E	L	L	I	F	E	G	A	L	E	M	U	J	N	E	E	C	A	S	A
17	G	U	U	G	T	T	T	L	E	C	O	B	D	O	D	U	F	O	V	M
18	I	N	E	E	R	I	S	E	D	O	U	E	U	I	I	R	R	I	N	I
19	X	R	S	J	R	T	F	D	S	R	R	D	A	T	T	E	E	S	E	S
20	E	E	L	A	T	N	E	R	A	P	O	N	O	M	P	A	R	L	E	R

Pensée du mois:

Nous ne vieillissons pas d'une année à l'autre, nous nous renouvelons chaque jour.

LE COIN DE LA DÉTENTE



Trouve le mot

Trouvez les mots correspondant aux définitions proposées, ces mots étant uniquement formés avec les lettres annoncées.

A L I E E T E R V

1. On y fait du propre.

2. On le rend quand la coupe est pleine.

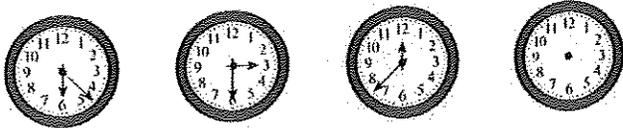
3. Lieu de naissance de nombreuses oeuvres.

4. Il nous mène en bateau.

5. Sans contrefaçon.

Les horloges

Quelle heure indique la quatrième horloge ?



Rions un peu :))

Dans la période de Noël, 2 petits frères dorment chez leur grand-mère.

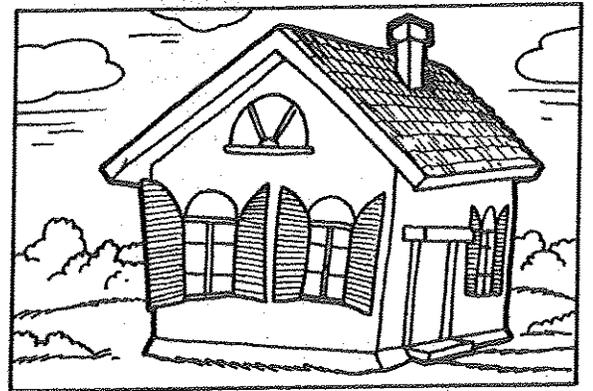
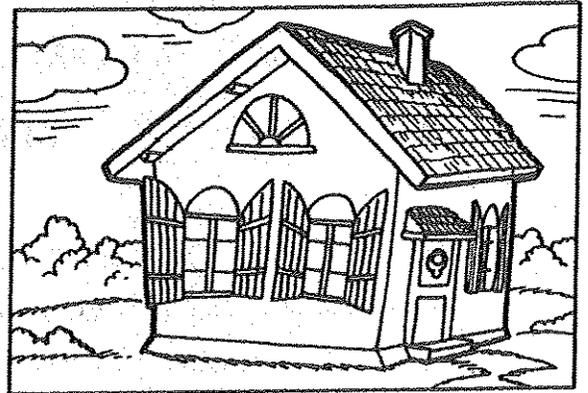
Un des deux garçons décide de faire une prière afin d'avoir les cadeaux qu'il voulait avoir.

Il se lève de son lit et crie à tue-tête:

- PÈRE-NOËL, J'AIMERAIS AVOIR UN ORDINATEUR, UNE BICYCLETTE ET UNE VOITURE DE COURSE MINIATURE !

Son frère lui dit : - Dis donc, t'as pas besoin de crier si fort, il n'est pas sourd le Père Noël !

- Le Père Noël non, mais grand-maman oui !



TRouve 7 DIFFERENCES

Paroisse St-Raphaël d'Albertville

Communauté chrétienne

Équipe de pastorale:

Rodrigo Hernan Zuluaga Lopez, prêtre modérateur
Michèle Lévesque-Arsenault, agente de pastorale
Diego Andres Molina Henao, prêtre collaborateur
Jean-Noël Barriault, laïc mandaté pour funérailles

Messes: Samedi : 19h00

Bureau:

Mercredi de 16h30 à 19h00

Bureau: 756-3835

Presbytère: 756-6368

Comité de Liturgie

Lisette Charest
Géraldine Ménard

Marguilliers/Marguillères:

Francine Bérubé, présidente
Lisette Charest
Raymond Babineau
Denise Desmarais
Mario Beaulieu
Géraldine Chrétien
Gilberte Dionne

Secrétaire-trésorière: Karen Côté

Sacristain:

FONDÉE LE 20 MAI 1920

Population 280

COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE D'ALBERTVILLE

JANVIER 2017

Samedi	24 décembre à 19h	Messe de Noël Jeanne Desmeules par La Succession Abbé Adrien Desmeules par La Succession Parents défunts par Famille Desmeules Gilberte Lepage par Les enfants
Samedi	7 janvier à 19h	Messe François Bérubé par Francine et la famille Parents défunts par Conrad Chabot Parents défunts par Famille Desmeules Jeanne Desmeules par La Succession

Lampes du sanctuaire :

Semaine du 01 janvier: Un paroissien
Semaine du 15 janvier: Un paroissien
Semaine du 29 janvier : Un paroissien

Semaine du 08 janvier: Une paroissienne
Semaine du 22 janvier: Une paroissienne

Horaire du Marché aux puces : Fermé pour la saison hivernale.

Le Marché aux puces est désormais fermé. Nous vous remercions de votre visite.
Nous vous demandons de ne pas apporter d'articles pendant la saison hivernale.

Monique Landry, responsable

Location de costume : Location de costume pour l'année 2016 : 75\$ remis à la fabrique par les bénévoles Ginette Fillion et Guylaine Chabot

Le poste de Sacristain est vacant, on a besoin de bénévoles pour remplacer notre sacristine. Information au bureau ou à Francine Bérubé.

Horaire pour le bureau : Nouvel horaire pour le bureau; **Mercredi de 16h30 à 19h00.** Votre nouvelle secrétaire Karen Côté vous y accueillera. Pour la rejoindre 418-631-5558.

Téléphone : 418-756-6368

Conseil de la Fabrique

Capitations 2016 : À au bureau

Si vous avez effectué vos paiements via la caisse populaire, s'il-vous-plaît avisez-nous des montants payés. Merci!

CAPITATION

Capitation 2016

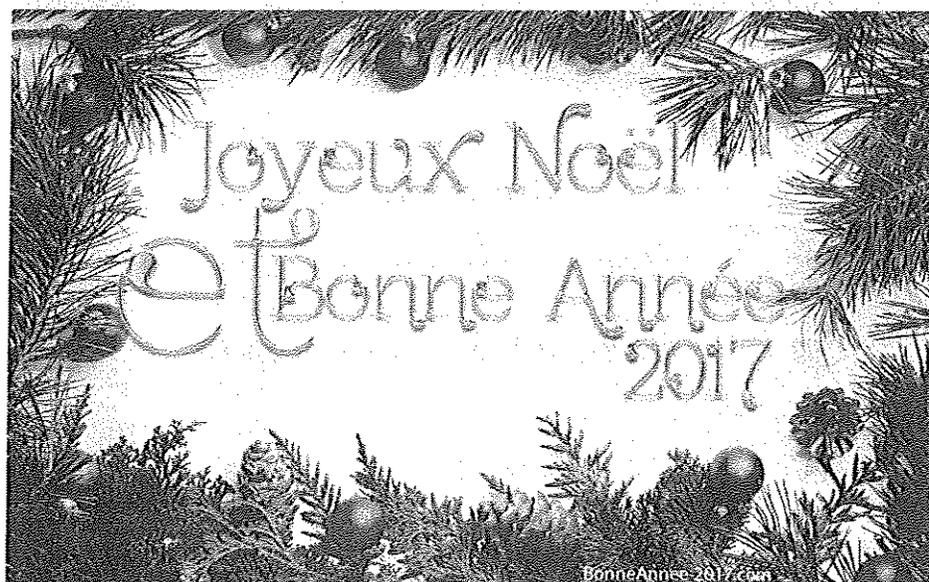
- Familiale : 100 \$
- Individuelle : 50 \$
(Adulte 18 ans et plus)

Possibilité de payer en un (1) ou plusieurs versements. Paiement au bureau de la Fabrique.

N'hésitez pas à nous contacter au bureau : 418-756-6368, les mardis de 16h30 à 19 h.

Contributions complémentaires :

- Chauffage : 10 \$
- Cimetière : 10 \$
- Banc : 16 \$
- Bulletin : 4 \$



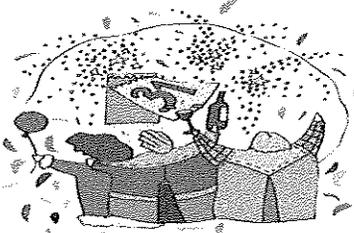
J a n v i e r 2 0 1 7

	dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
1	2	3	4	5	6	7	
	Jour de l'An		Bureau fermé				
8	9	10	11	12	13	14	
	Réunion du Conseil 20h						
15	16	17	18	19	20	21	
						Date limite pour vos textes	
22	23	24	25	26	27	28	
29	30	31					

décembre 2016							février 2017						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3					1	2	3
4	5	6	7	8	9	10	4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17	11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24	18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31	25	26	27	28	29	30	31

Bureau municipal

Ouvert au public les mardis et
mercredis
8h30 à 12h00 et 13h00 à 16h00
418-756-3554



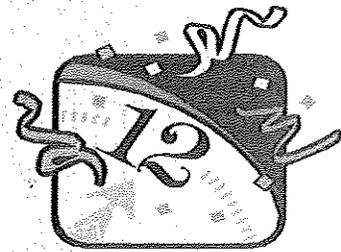
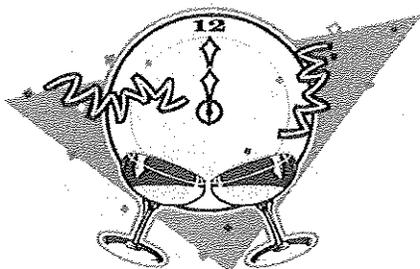
Bibliothèque

Tous les mercredis de
19h à 20h



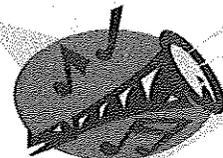
Marché au puces

Fermé



Assemblée du conseil

Lundi le 9 janvier
20h



Bureau de la Fabrique

Tous les mercredis
De 16h30 à 19h
418-756-6368



Dépanneur et Casse-croûte

Heures d'ouvertures
Lundis 9h à 15h
Mardi au dimanche de 7h à 19h
418-756-5555